

EQUIPE ACADEMIQUE

DUSSOL Jean-Luc
Secrétaire Académique
06 88 52 61 28

PASCAL J-François
Commissaire Paritaire Académique
Trésorier Académique
Secrétaire Académique Adjoint
06 08 10 87 56

TELLO Francisco
Coordonnateur Académique
06 83 52 96 61

BRAL Jean-Michel
Commissaire Paritaire Académique
Réfèrent SEGPA EREA
Secrétaire départemental 34
06 08 63 78 85

HAMZAOUI Mohammed
Commissaire Paritaire Académique
Secrétaire Départemental 66
06 14 73 04 08

SANCHEZ Pedro
Secrétaire Départemental 11
06 63 65 93 90

CHANARD Jean-François
Commissaire Paritaire Académique
Secrétaire Départemental 30
Réfèrent Tertiaire
06 60 18 07 99

ESTEBAN Marie-Pierre
Commissaire Paritaire Académique
Réfèrent Stagiaires
Relations avec le rectorat
06 16 22 58 57

VAISSE Françoise
Commissaire Paritaire Nationale
06 71 19 40 17

EZZAHI Abderrahmane
Commissaire Paritaire Académique
Représentant FNEC FP FO au CTA
06 95 49 17 37

HACHAICHI Fatiha (34)
BALHER Pierangéla (34)
DAVID Fabrice (11)
GOUNTCHEV Laurent (34)
KELLOUAI Hassan (30)
SAINT Erick (66)

Cher-es adhérent-es

Compte-rendu de la Réunion par audio conférence avec Madame la Rectrice, madame la secrétaire générale du rectorat et monsieur le conseiller de prévention académique. 18 mars 2020 à 14h

Les représentants des personnels connectés étaient: Cyril Garcia pour la FSU, Gilles TENA pour l'UNSA et moi-même pour la FNEC FP FO. Le représentant du SNALC n'a pas pu se connecter pour incompatibilité de matériel informatique avec l'application de visioconférence.

Après plus de 20 minutes de dysfonctionnement nous n'avons pas pu faire la réunion en visioconférence mais simplement en audio conférence. La réunion a commencé par un discours de Madame la Rectrice reprenant les éléments de langage du ministère depuis quelques jours.

Pendant ce discours nous ne pouvions pas intervenir. Madame la Rectrice indique que l'objectif prioritaire de la crise que nous vivons est de protéger la population.

Dans l'éducation nationale cela passe par 3 déclinaisons de cet objectif.

La première déclinaison est la protection des élèves et de leur entourage. Mme la rectrice a rappelé que le principe était le confinement et de rester à la maison mais elle a ensuite bien insisté sur le fait qu'ils devaient être à la maison avec du TRAVAIL. Elle a indiqué que la continuité pédagogique était mise en œuvre avec énormément d'engagement et que les enseignants pouvaient compter sur les chefs d'établissement, les inspecteurs, les ressources des conseillers pédagogiques. Elle a rappelé que nous disposons de ressources tel que l'ENT ou "ma classe à la maison" du CNED.

La deuxième déclinaison est la protection des personnels de l'éducation nationale. Madame la Rectrice a indiqué que la règle était le confinement et le télétravail ou travail à distance. Il existe au plan académique un comité de pilotage et un plan de continuité administrative. Dans le second degré, les chefs d'établissement et certains de leurs assistants comme les gestionnaires par exemple sont en veille de continuité administrative pour assurer le fonctionnement du service. Les personnels administratifs du rectorat ou des DSDEN continuent leur travail administratif en télétravail. Ils sont joignables par mail

La 3e déclinaison est le soutien à la santé publique. Madame la rectrice a rappelé que les enseignants étaient solidaires du personnel soignant et que dans cet objectif, sur la base du volontariat, les enfants des personnels soignants seront accueillis. Les modalités et les conditions seront déclinées plus tard par la secrétaire générale et le conseiller de prévention.

Madame la Rectrice nous a indiqué vouloir faire des points réguliers avec nous membres du CHSCT académique et elle a terminé en remerciant tous les personnels pour leur professionnalisme et leur engagement.

Tenue par d'autres priorités, Madame la Rectrice a quitté la réunion laissant sa secrétaire générale et son conseiller académique de prévention répondre à nos questions.

L'audio conférence n'étant pas tout à fait au point avec des sauts de connexion parfois, le représentant de la FSU n'a pas pu s'exprimer mais a laissé quelques questions par écrit. Le représentant de l'UNSA a posé des questions concernant la tenue des différentes instances, le mouvement, ainsi que la situation des personnels administratifs dans les établissements du second degré. Il est revenu sur les risques psycho-sociaux provoqués par ce confinement.

EQUIPE ACADEMIQUE

DUSSOL Jean-Luc

Secrétaire Académique

06 88 52 61 28

PASCAL J-François

Commissaire Paritaire Académique

Trésorier Académique

Secrétaire Académique Adjoint

06 08 10 87 56

TELLO Francisco

Coordonnateur Académique

06 83 52 96 61

BRAL Jean-Michel

Commissaire Paritaire Académique

Référent SEGPA EREA

Secrétaire départemental 34

06 08 63 78 85

HAMZAOUI Mohammed

Commissaire Paritaire Académique

Secrétaire Départemental 66

06 14 73 04 08

SANCHEZ Pedro

Secrétaire Départemental 11

06 63 65 93 90

CHANARD Jean-François

Commissaire Paritaire Académique

Secrétaire Départemental 30

Référent Tertiaire

06 60 18 07 99

ESTEBAN Marie-Pierre

Commissaire Paritaire Académique

Référent Stagiaires

Relations avec le rectorat

06 16 22 58 57

VAISSE Françoise

Commissaire Paritaire Nationale

06 71 19 40 17

EZZAHI Abderrahmane

Commissaire Paritaire Académique

Représentant FNEC FP FO au CTA

06 95 49 17 37

HACHAICHI Fatiha (34)

BALHER Pierangéla (34)

DAVID Fabrice (11)

GOUNTCHÉV Laurent (34)

KELLOUAI Hassan (30)

SAINT Erick (66)

Représentant la FNEC FP FO, j'ai commencé en introduction par dénoncer la gestion des premiers jours de confinement mais aussi les annonces et injonctions depuis jeudi dernier. J'ai rappelé les conditions de quatorzaine des collègues revenant d'Italie après les vacances ainsi que toutes les anxiétés et angoisses qui remontent des collègues concernant les maladies de type grippal déclenchées chez les élèves ou les collègues depuis trois semaines ou concernant leur protection pour ceux qui sont allés à l'école lundi et mardi et qui continueront à assurer l'accueil des enfants du personnel soignant. J'ai rappelé de manière claire et sans ambages que la continuité pédagogique n'était pas le monde des bisounours qui est annoncé et que hormis les problèmes d'ENT, l'enseignement à distance ou en classe virtuelle ne sont pas une réussite et incombent au surinvestissement des collègues.

Les outils sont inopérants, les enseignants non formés et le nombre de connexions simultanées fait planter les serveurs. La preuve en est que nous-même pour une visioconférence de 4 personnes nous n'avons pas pu la tenir dans de bonnes conditions. Alors on imagine une classe avec 30 élèves connectés! J'ai également rappelé la saturation et le dysfonctionnement du webmail académique. J'ai demandé quels étaient les mesures prises pour assurer la santé et la sécurité des personnels enseignants et non enseignants chargés de l'accueil dans les établissements scolaires. J'ai dénoncé les pressions exercées sur certains collègues pour assurer la continuité pédagogique avec des contraintes incompatibles avec un confinement notamment pour les personnels qui ont des enfants.

Certains chef d'établissement demandent aux enseignants d'assurer les mêmes horaires que leur emploi du temps et au même moment. J'ai demandé une harmonisation notamment dans le premier degré de ce qu'il est demandé en termes de continuité pédagogique. J'ai demandé également combien d'élèves étaient concernés par l'accueil et combien d'établissements étaient ouverts. Avec les autres représentants des personnels, nous avons fait remonter les problématiques de creusement des inégalités entre nos élèves et entre les personnels qui n'ont pas tous un matériel informatique personnel performant ni une bonne connexion.

Nous avons également soulevé la **continuité pédagogique pour les professeurs de lycée professionnel qui travaillent en atelier**, ainsi que les élèves de structures spécialisées tel que Les Ulis, les SEGPA ou autre. Face à toute ces questions, voici les réponses de madame la secrétaire générale académique, ainsi que de Monsieur le conseiller de prévention: □

Concernant la **continuité administrative**, les instances CTA CTSD vont se tenir par voie dématérialisée c'est-à-dire que les documents seront envoyés par mails aux représentants des personnels et les échanges se feront par fiche navette. Les **commissions administratives paritaires sont reportées. Les procédures disciplinaires sont suspendues.** Les opérations de paye sont maintenues sans retard et toutes les primes indemnités et heures supplémentaires seront payées. Il s'agit d'une copie exacte de la dernière paie. Une plateforme d'écoute téléphonique est installée au rectorat et les mails sont maintenus comme forme de communication privilégiée malgré la fermeture des services. Les gestionnaires et autres personnels répondent à leurs mails. □

Concernant la situation des **personnels en arrêt longue maladie**, la situation est gelée pour éviter le demi-traitement car les commissions de réforme et comités médicaux ne pourront se tenir. □

□ Concernant la continuité pédagogique, un comité de pilotage de continuité pédagogique a été mise en place. Les éléments de langage sont axés autour de la bienveillance. Il faut faire au mieux. L'obligation de résultat est levée la bienveillance est le maître mot à tous les niveaux. L'environnement numérique de travail est en cours de déploiement pour pouvoir absorber la masse des connexions. Pour l'instant, il est instauré une alternance entre l'académie de Toulouse et l'Académie de Montpellier pour les connexions.

EQUIPE ACADEMIQUE

DUSSOL Jean-Luc
Secrétaire Académique
06 88 52 61 28

PASCAL J-François
Commissaire Paritaire Académique
Trésorier Académique
Secrétaire Académique Adjoint
06 08 10 87 56

TELLO Franciso
Coordonnateur Académique
06 83 52 96 61

BRAL Jean-Michel
Commissaire Paritaire Académique
Réfèrent SEGPA EREA
Secrétaire départemental 34
06 08 63 78 85

HAMZAOUI Mohammed
Commissaire Paritaire Académique
Secrétaire Départemental 66
06 14 73 04 08

SANCHEZ Pedro
Secrétaire Départemental 11
06 63 65 93 90

CHANARD Jean-François
Commissaire Paritaire Académique
Secrétaire Départemental 30
Réfèrent Tertiaire
06 60 18 07 99

ESTEBAN Marie-Pierre
Commissaire Paritaire Académique
Réfèrent Stagiaires
Relations avec le rectorat
06 16 22 58 57

VAISSE Françoise
Commissaire Paritaire Nationale
06 71 19 40 17

EZZAHI Abderrahmane
Commissaire Paritaire Académique
Représentant FNEC FP FO au CTA
06 95 49 17 37

HACHAICHI Fatiha (34)
BALHER Pierangéla (34)
DAVID Fabrice (11)
GOUNTCHEV Laurent (34)
KELLOUAI Hassan (30)
SAINT Erick (66)

La secrétaire générale nous a indiqué que tout se fait sur la base du volontariat.

Après avoir écouté les cas de pression que nous soulevions, la secrétaire général a indiqué que la rectrice avait demandé aux Dasen de clarifier ces situations auprès des chefs d'établissement et des inspecteurs. □

Concernant l'accueil et la prise en charge des enfants de personnels soignants, il a été rappelé que cela se fait sur la base du volontariat. Dans les prochaines heures et les prochains jours des regroupements auront lieu afin d'avoir des locaux propices, désinfectés et équipés de moyens de protection tels que gel hydro alcoolique, savon etc... pas de masques ni de gants. Cela permettra de réduire le nombre d'établissements qui accueillent ces enfants. Le décompte de lundi et mardi fait état de 800 élèves concernés dans l'Académie. Un message devrait nous parvenir demandant aux enseignants volontaires qui souhaitent participer à la solidarité nationale de prendre en charge et d'accueillir les enfants de soignants dans ces centres de regroupement le mercredi et le weekend. □

Autre échéance très importante, demain matin le ministre sera en visioconférence avec l'ensemble des recteurs et rectrices sur la continuité pédagogique. Des consignes claires à destination des Dasen des IEN et des chefs d'établissement seront données et nous aurons donc un cadrage plus clair des modalités de continuité pédagogique. Nous devrions d'ici la fin de la semaine avoir ces consignes par nos chefs de services.

Pour résumer, madame la secrétaire générale et monsieur le conseiller de prévention nous ont indiqué que beaucoup de choses seront éclaircies demain. Nous vous tiendrons bien évidemment au courant des évolutions et de la réponse à nos questions que nous allons aussi faire par écrit car les connexions étant de mauvaise qualité nous n'avons pas pu échanger correctement. Après 2h de réunion, madame la secrétaire générale prise par d'autres priorités a souhaité que nous arrêtions. Nous avons pris rendez-vous la semaine prochaine pour faire un point en espérant que les conditions de visioconférence soient meilleures.

Le représentant de la FNEC FP FO au CHSCT académique. Harry KOWALCZYK

Je vous reste disponible .

Amitiés syndicales

Merci pour ta confiance

 DUSSOL Jean-Luc
Secrétaire Académique

6 Impasse Armand Bertrand
30340 MÉJANNES LES ALÈS
06 88 52 61 28
jean-luc.dussol@snetaamontpellier.fr